

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE STEPHEN HARPER

Le 26 mars 2009

Monsieur Stephen Harper
Premier Ministre du Canada
Cabinet du Premier Ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Objet : Sommet des chefs d'État et de gouvernements de pays membres de l'OTAN, les 3 et 4 avril 2009

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil canadien pour la coopération internationale se réjouit de la décision de l'OTAN de revoir sa mission en Afghanistan à l'occasion du sommet d'avril. À titre de représentants d'une coalition d'organisations de développement international et d'aide humanitaire, nous souhaitons que le Canada joue un rôle prépondérant dans la promotion de mesures visant à accroître la protection et la sécurité des civils exposés aux conflits, et particulièrement de ceux qui participent à des projets humanitaires ou de développement en Afghanistan.

Les chiffres de l'ONU révèlent qu'en 2008, les travailleurs de l'aide ont été la cible d'au moins 120 actes de violence qui se sont soldés par 30 morts et 92 enlèvements. Pour la même année, l'UNICEF, dénombre 256 attentats contre des écoles, au cours desquels 58 personnes sont mortes et 46 ont été blessées. Toujours en Afghanistan, plus de 600 écoles ont été fermées l'an dernier en raison du climat de violence qui y persiste. Ces attaques représentent une entrave majeure au déroulement des projets de développement. Il va de soi que nous condamnons les actions meurtrières des groupes de résistance armée (attentats-suicides, exécutions sommaires, attaques sur les groupes d'aides). Nous croyons toutefois qu'il incombe au gouvernement afghan ainsi qu'aux troupes internationales qui les appuient de veiller à la protection des civils.

Il semble qu'une présomption d'association entre l'aide civile et les forces militaires internationales (FMI) ait incité les groupes d'opposition au gouvernement afghan à s'attaquer aux organisations humanitaires, ce qui menace sérieusement la viabilité des programmes de développement et empêche les intervenants de soutenir les populations fragilisées. Nous admettons que le climat d'insécurité qui règne en Afghanistan est attribuable à plusieurs facteurs, notamment la criminalité économique et la corruption. Toutefois, en raison de l'escalade des raids menés sur les organisations d'aide, nous nous inquiétons que la participation de militaires aux programmes d'aide mette la vie de civils en danger.

En mai 2008, les Lignes directrices pour la coordination civile et militaire en Afghanistan ont reçu l'appui de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), d'organismes des Nations unies et d'organisations non gouvernementales du secteur humanitaire. Ces lignes directrices établissent une nette distinction entre le rôle des militaires et celui des travailleurs de l'aide civile en rappelant qu'il est important de ne pas confondre maintien de la sécurité et aide humanitaire. Dans la même foulée, le Canada a adopté ses propres lignes directrices sur la coordination civilo-militaire et l'action humanitaire. Compte tenu des risques croissants que courent les

intervenants des organisations humanitaires, nous demandons que les troupes internationales qui travaillent en Afghanistan, y compris les Forces canadiennes, appliquent rigoureusement ces lignes directrices.

Nous déplorons également que la répartition de l'aide humanitaire et de l'aide au développement soit calculée davantage en fonction des objectifs militaires que des besoins des populations fragilisées. La province de Kandahar a reçu pas moins de 50 p. cent de l'aide totale consentie par le Canada. En tant que donateur de premier plan en Afghanistan, nous trouvons alarmant que l'attribution plutôt arbitraire de l'aide canadienne puisse nuire aux populations pauvres et vulnérables, et contribue à l'intensification des tensions entre le Nord et le Sud.

Reconnaissant l'aide humanitaire et de l'aide au développement comme des éléments primordiaux du rétablissement et du maintien de la paix en Afghanistan, nous vous demandons instamment de soulever les points suivants à l'occasion du Sommet :

1. Recommander qu'une distinction claire soit faite entre les interventions militaires et les projets civils en Afghanistan; recommander plus particulièrement que les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), qui jusqu'à maintenant préconisent l'intégration des efforts militaires, politiques et civils, soient dissociées des projets humanitaires des Nations unies, du mouvement de la Croix-Rouge et des organisations de la société civile.
2. Enjoindre les pays contributeurs de troupes qui participent aux opérations de Enduring Freedom et de la FIAS (OTAN) de respecter et mettre en œuvre les lignes directrices sur la coordination civilo-militaire en Afghanistan et de se conformer strictement aux normes du droit international humanitaire.
3. Préconiser une répartition équilibrée de l'aide et des actions de développement dans toutes les régions selon leurs besoins, ainsi que le rôle des citoyens et du gouvernement afghans dans la définition de leurs propres objectifs.

Vous trouverez ci-joint un document d'information intitulé *L'aide dans le collimateur : Les relations civilo-militaires en Afghanistan*. Ce document présente une synthèse des conclusions de plusieurs recherches menées en Afghanistan, en Europe, au Royaume-Uni et au Canada sur les relations civilo-militaires. Nous serions ravis de vous rencontrer au moment qui vous conviendra pour vous donner plus de détails sur nos recommandations.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président-directeur général

Gerry Barr

cc: M. Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères
M. Peter MacKay, ministre de la Défense nationale
M. Stockwell Day, ministre du Commerce international et vice-président du Comité du Cabinet sur l'Afghanistan
Mme Beverley J. Oda, ministre de la Coopération internationale
M. Robert McRae, ambassadeur, représentant permanent canadien au Conseil de l'Atlantique Nord
M. Christopher J.R. Davis, lieutenant-général, représentant militaire du Canada au sein du Comité militaire de l'OTAN
M. David Mulroney, sous-ministre, Bureau du Conseil privé

M. Michael Ignatieff, chef du Parti Libéral du Canada
M. Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique
M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois